

ASSEMBLÉE NATIONALE
23 novembre 2024

PJL DDADUE - (N° 529)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE5

présenté par
Mme Lebec, rapporteure

ARTICLE 20

À la fin de l'alinéa 37, substituer au mot :

« productions »

les mots :

« de production ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.